



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES



APPEL A CANDIDATURES

RESPONSABLE DES OPERATIONS

Crédit IDA 78730

AMI N° C-483-PIC3-GP

Date de lancement : 22 Janvier 2026

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement additionnel de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance cité en objet.
2. La mission principale du Responsable des opérations (RO) est d'appuyer le Coordonnateur national dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'exécution des activités du Projet conformément aux dispositions de l'Accord de Crédit et du PAD (Document de Projet) conclu entre le Gouvernement et la Banque mondiale. Le RO effectuera le suivi opérationnel, technique et financier de l'exécution des activités du Projet et contribuera à l'évaluation des performances et des impacts économiques et sociaux du Projet. Il sera un interlocuteur clef dans les interactions avec les ministères concernés, le bailleur de fonds et les entités publiques et privées partenaires. Par ailleurs, il assurera une assistance technique à la mise en œuvre opérationnelle de certaines activités spécifiques du Projet identifiées en fonction de ses domaines d'expertise technique.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », Mondiale 6ème édition – Février 2025. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Disposer d'un diplôme (Bac + 5) Master en management ou Economie ou Science au développement ;
 - Avoir une expérience professionnelle de 10 années minimum ;
 - Disposer d'une expérience professionnelle de 5 années minimum avec les projets de développement financés par des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale ou autres bailleurs ;
 - Avoir de l'expérience dans l'interaction avec des groupements, des plateformes ou associations relatives au secteur privé ;
 - Avoir bonne connaissance des problématiques et du cadre institutionnel et légal régissant le Secteur Privé Malgache
 - Bien connaître le Secteur Public ;
 - Avoir bonne connaissance des activités et de la vision du Projet PIC3 ;
 - Disposer d'une très bonne capacité d'organisation, d'analyse, de synthèse et d'organisation ;
 - Être pourvu(e) d'une grande capacité de communication interpersonnelle et excellente capacité rédactionnelle ;
 - Maîtriser le français et l'anglais.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée du diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **04 Février 2026** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg
8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante : AMI N° C-483-PIC3-GP « **RESPONSABLE DES OPERATIONS** »

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 22 Janvier 2026
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance